A la Chambre de commerce internationale

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): **- (1925)**

Heft 65

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-889455

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

A la Chambre de Commerce Internationale

Le Conseil de la Chambre de Commerce internationale s'est réuni à Paris, le 6 novembre. Son nouveau Président M. Walter Leaf a prononcé, à cette occasion, un très substantiel discours dans lequel il s'est attaché à présenter dans une série de raccourcis saisissants la situation économique des divers pays d'Europe. Il n'a pas manqué de rehausser son exposé de quelques remarques auxquelles sa longue expérience des problèmes financiers et économiques, ainsi que la haute situation qu'il occupe (1), *confèrent une autorité particulière. Nous reproduisons ici quelques passages de ce discours qu'il nous a paru intéressant de détacher pour les lecteurs de ce Bulletin :*

***

L'expérience nous a enseigné à tous que lorsqu'une monnaie est dépréciée, il faut un certain temps pour que la puissance intérieure d'achat tombe au niveau indiqué par le taux du change étranger; autrement dit, la monnaie a une plus grande valeur intérieure qu'extérieure. C'est pourquoi les prix intérieurs sont inférieurs aux prix mondiaux; le pays constitue un marché à prix peu élevés pour les pays étrangers, tandis qu'au contraire il se trouve désavantagé lorsqu'il achète à l'extérieur; ainsi, jusqu'à ce qu'un ajustement ait eu lieu, il se trouve que le commerce d'exportation du pays bénéficie d'une prime, tandis que le commerce d'importation est singulièrement handicapé. Aussi nous attendons nous à voir dans les pays à change déprécié un commerce extérieur très actif et une main-d'œuvre qui travaille à plein, tandis que, d'autre part, les prix intérieurs ont une tendance continuelle à monter, réduisant ainsi la marge du bénéfice; d'autre part, celui qui effectue des placements à l'intérieur envisage la dépréciation possible de la valeur en capital de son épargne. Le prêteur est pénalisé au bénéfice de l'emprunteur. Le cas extrême que l'on peut citer comme exemple est naturellement fourni par l'histoire du mark allemand.

***

La France, nous le savons tous, a tout particulièrement ressenti les avantages et les inconvénients d'une monnaie extérieurement dépréciée qui s'accompagnait d'une plus-value considérable à l'intérieur par comparaison avec sa valeur extérieure. Je n'ai pas à parler ici du problème général de la valorisation du franc; la question présente un caractère d'immédiate urgence politique, et je veux seulement dire que les vœux de tout le monde accompagnent la France dans ses efforts courageux pour obtenir une revalorisation dont dépendent tant de choses.

Mais en même temps le commerce français a bénéficié à plein du stimulant artificiel qui a été donné aux exportations. Non seulement la France n'a pas souffert du chômage, mais elle a été grande importatrice de la main-d'œuvre étrangère et a ainsi contribué à réduire le chômage des pays voisins. Sa balance commerciale lui a été nettement favorable. Le rapport que nous avons devant nous, pour les 7 premiers mois de 1925, montre que cette balance favorable n'a pas atteint moins de 3.238 millions de francs, soit, déduction faite du commerce avec les colonies, 2.200 millions.

Mais le rapport attire l'attention sur le fait que l'excédent des exportations n'est en grande partie dû qu'à la diminution des importations particulièrement en ce qui concerne les matières premières. Le commerce français, nous dit on, a vécu surtout sur des stocks de matières premières et le moment semble approcher où cette situation ne pourra plus durer. L'hiver est proche, ainsi qu'une raréfaction sérieuse des matières premières; en même temps les prix intérieurs s'élèvent et réduisent régulièrement la marge des bénéfices du fabricant. Cet état de choses semble se réfléchir dans les statistiques commerciales du mois d'Août, date à laquelle les importations qui se chiffraient par 3.300 millions dépassaient le chiffre des exportations qui était de 3.250 millions.

Les industries du fer et de l'acier ont été en décroissance en Août par rapport à Juillet. La moyenne des exportations mensuelles de 1924 a été de 63.882 tonnes; mais au 1er août le chiffre correspondant n'était que de 54.376 tonnes. D'autre part l'industrie textile est, à ce que l'on dit, dans un état normal et l'industrie chimique a accru ses exportations.

***

Le rapport en ce qui concerne la Suisse compare le second trimestre de 1925 au premier et fait ressortir une légère dépression, particulièrement dans l'industrie textile, bien que la situation soit encore relativement satisfaisante. En ce qui concerne le coton la moitié des usines au moins sont à court de travail, les prix sont bas; la dépression se fait surtout sentir dans les filatures, les entreprises de teinture et d'impression. Dans le commerce de la toile, la production a été considérablement réduite. La soie a été assez bonne, surtout parce qu'on escomptait les droits d'importation anglais. Ceux-ci étant maintenant entrés en vigueur, on s'attend à une certaine réduction. La laine continue de baisser; plus de la moitié des usines sont à court de travail. Les ventes ont été gênées par la chute des prix des matières premières et par la concurrence des pays à monnaie dépréciée. L'industrie de la dentelle est dans une situation très mauvaise, particulièrement à la suite de la clôture de débouchés qui a été entraînée par les nouveaux tarifs adop-

(1) M. Walter Leaf est Président de la Westminster Bank Ltd., et ancien Président de l'Institut des Banquiers de Grande-Bretagne.

tés par l'Angleterre et les autres pays. L'industrie des produits chimiques est prospère. L'industrie du papier décline. Les métaux et la fabrication des machines ont été actifs, mais avec une tendance à la diminution de production. Les chiffres généraux aussi bien en ce qui concerne les importations que les exportations ne témoignent que d'une augmentation peu importante de volume par rapport à l'année écoulée. En ce qui concerne le chômage, à la fin de juillet il y avait 353 demandes pour 100 offres de situation. Ce chiffre dépassait 396 à la fin du mois d'août.

***

La pénible maladie que l'on désigne d'un euphémisme le « malaise économique » est une maladie épidémique. Tantôt elle s'attaque au côté financier, tantôt au côté industriel et commercial, mais en somme il est à supposer que les hommes politiques de tous les pays d'Europe ont des raisons d'être satisfaits de leur œuvre et peuvent considérer la situation économique actuelle comme représentant un grand succès. Ils se sont efforcés de leur mieux de gêner le commerce international par tous les moyens.. Tous les pays, et personnellement je regrette que la Grande-Bretagne soit du nombre, ont fait de leur mieux pour gêner plus ou moins le commerce avec leurs voisins. Cette politique mène à un cercle vicieux, chaque mesure en entraîne une autre, et pour dire les choses clairement, il semble que l'Europe se soit délibérément résolue à un suicide économique.

Pouvons-nous exprimer l'espoir que la Chambre s'efforcera de ramener le monde vers une route meilleure? Il n'existe jusqu'à présent pas d'autre organisme qui puisse agir avec autant d'autorité qu'elle. Nous songeons avec orgueil qu'à nos réunions du Conseil nous pouvons nous élever au-dessus du niveau des jalousies nationales et considérer le monde à travers l'atmosphère plus claire des intérêts généraux de l'humanité. Nous nous sommes créés pour exprimer au monde l'opinion de ceux qui se livrent au commerce international; nos efforts ont toujours tendu à supprimer les barrières que des intérêts moins clairvoyants se sont efforcés d'ériger. Nous sommes convaincus que la voix de la raison prévaudra en dernier ressort contre la déraison économique, si sombre que puisse paraître l'avenir à l'heure actuelle.

Renouvelez votre Carte d'Identité

Nous rappelons aux membres de notre Chambre de Commerce domiciliés dans le département de la Seine que, grâce à un arrangement auquel a bien voulu consentir la Préfecture de Police, notre Secrétariat général est dès maintenant en mesure de se charger, pour eux, de toutes les formalités de renouvellement de leurs cartes d'identité.

Nous nous chargerons, en même temps, de renouveler les cartes d'identité de leurs femme et enfants, ainsi que de leurs domestiques de nationalité suisse, à la condition que leurs anciennes cartes aient été délivrées par la Préfecture de la Seine.

Les demandes de renouvellement doivent être accompagnées de l'ancienne carte et de trois photographies de chaque personne.

Les photographies doivent mesurer 4×4 centimètres et être prises de face et sans chapeau.

Le prix à payer pour le renouvellement varie selon les cas :

Il est de 10 fr. pour les travailleurs déjà porteurs d'une carte de couleur verte, pour les étudiants munis de papiers établissant leur immatriculation, pour les parents ayant des enfants français, et pour les citoyens suisses ayant combattu pour la France en 1870 ou en 1914-1918.

Pour tous ceux qui ne rentrent pas dans l'une des catégories précédentes, le prix à payer à la préfecture est de 68 fr. par carte.

Nous ne pouvons pas nous charger du renouvellement des cartes d'identité des citoyens suisses qui ne sont pas membres de notre Chambre de Commerce. Mais ce sera pour quelques-uns de nos compatriotes une excellente occasion de demander leur admission comme membres et de bénéficier, sur-le-champ, de l'un des services que notre Chambre de Commerce est en mesure de rendre à ceux qui soutiennent son activité.

Mettez-vous en règle!

La Préfecture de Police nous prie de dire que toutes les cartes d'identité, même celles délivrées en 1925, doivent être renouvelées sans retard.

Si vous n'êtes pas encore membre de la Chambre de Commerce Suisse en France c'est que vous n'avez pas encore compris les avantages que vous en pouvez retirer ni les services que vous pouvez lui rendre.

Si vous le voulez bien nous vous l'expliquerons.